



## PROJET D'EXTENSION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET AMELIORATION DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT

COMMUNE : MBOUR  
REGION : THIES  
PAYS : SENEGAL



*Vu aérienne du quartier de Falokh – commune de Mbour*

### RAPPORT FINAL

Mars 2026

Rédigé par Anthony BALLERI

## TABLE DES MATIERES

1.	Résumé du projet.....	4
2.	Contexte du projet.....	6
3.	Principales activités du projet.....	6
3.1	Volet Eau .....	6
3.2	Volet Assainissement .....	8
3.3	Mesures d’accompagnement.....	8
4.	Rappel du contexte du projet .....	10
4.1	Introduction.....	10
4.1.1	Rappel du contexte .....	10
4.1.2	Localisation du projet.....	10
4.1.3	L’accès à l’eau et à l’assainissement dans le quartier de Falokh de la commune de Mbour .....	11
4.2	Acteurs partenaires du projet et responsabilités.....	13
4.3	Objectifs initiaux du projet et résultats attendus .....	13
4.3.1	Les résultats attendus par le projet sont : .....	14
4.3.2	Période de mise en œuvre.....	14
4.4	Les fonds rotatifs comme moyen de participation financière des ménages aux coûts des puisards.....	14
5.	Activités réalisées par résultats .....	15
5.1	Activités transversales du projet et relations de partenariat .....	15
5.1.1	Signature de la convention des opérations par tous les partenaires .....	15
5.1.2	Missions des chargés de projet et du directeur d’Experts-Solidaires .....	15
5.1.3	Atelier de capitalisation sur le projet avec les parties prenantes.....	16
5.1.4	Visite de la délégation de Concarneau en mai 2024.....	16
5.2	Résultat 1 : Le réseau secondaire d’adduction en eau potable de la commune de Mbour, est étendu de 4780ml à l’échelle du quartier de Falokh, incluant 100 branchements particuliers .....	17
5.2.1	Déroulement des travaux d’extension du réseau d’adduction d’eau potable .....	17
5.2.2	Accompagnement des ménages pour la remise d’un dossier groupé de demandes d’accès aux branchements sociaux .....	20
5.2.3	Avancées intermédiaires en 2024-2025.....	20
5.2.4	Résultats.....	20
5.2.5	Difficultés rencontrées .....	20
5.2.6	Perspectives .....	21
5.3	Résultat 2 : L’assainissement est amélioré via à la construction de 75 puisards individuels et la création de 3 puisards collectifs pouvant recevoir les eaux usées de 8 ménages chacun .....	21
5.3.1	Co-financement de la Mairie et adaptation de la contrepartie financière des ménages.....	21
5.3.2	Sélection des bénéficiaires et mobilisation communautaire .....	21
5.3.3	Formation des artisans locaux .....	22

5.3.4	Réalisation des trois premiers lots de six ouvrages en décembre 2024 et enseignements clés .....	22
5.3.5	Second chantier de 18 puisards en avril 2025 .....	23
5.3.6	Localisation des puisards.....	25
5.3.7	Enquête de satisfaction auprès des ménages.....	26
5.4	Résultat 3 : La population du quartier est sensibilisée sur les THÉMATIQUES d’Eau hygiène et d’assainissement et Résultat 4 : Les groupements de femmes de la FSH sont dynamisés et formés en termes de gestion ainsi qu’aux bonnes pratiques d’hygiène et d’assainissement.....	27
5.4.1	Gestion du premier puisard semi-collectif construit .....	27
5.4.2	Création d’un nouveau groupement de la FSH à Falokh en vue de donner accès à ses membres au fond rotatif pour le financement d’un puisard .....	27
5.4.3	Formation des membres de la Fédération Sénégalaise des habitants .....	27
5.4.4	Désignation et mobilisation des relais communautaires.....	28
5.4.5	Mobilisation des bénéficiaires durant les chantiers de construction des puisards.....	28
5.4.6	Manifestations d’intérêts pour les puisards individuels.....	29
5.4.7	Communication sur les tarifs d’eau et gestion des consommations .....	29
5.4.8	Conclusion et perspectives.....	29
6.	Difficultés rencontrés et des solutions apportées.....	30
7.	Perspectives d’adaptation.....	31
8.	Planning retrospectif du projet.....	32
	Annexes : Photo-reportage du chantier de construction des puisards individuels et photos des puisards réalisés.....	0

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1	: Réunion de clôture du projet à la Marie de Mbour - février 2026 .....	4
Figure 2	: Réunion de clôture du projet avec les représentants du quartier de Falokh - février 2026 .....	4
Figure 3	: Carte de localisation de la commune de Mbour.....	6
Figure 4	: Plan de masse des réseaux AEP mise en œuvre .....	7
Figure 5	: Le quartier de Falokh et les autres quartiers de la commune de Mbour .....	11
Figure 6	: Approvisionnement en eau d’un charretier à la borne fontaine .....	11
Figure 7	: Femme collectant l’eau du puit à Falokh .....	12
Figure 8	: Rejet des eaux usées dans le quartier de Falokh .....	12
Figure 9	: Enfant jouant au ballon près des eaux stagnantes à Falokh.....	12
Figure 10	: Restitution des travaux de groupe durant l’atelier de capitalisation à la mairie de Mbour .....	16
Figure 11	: Branchement particulier dans une habitation.....	20
Figure 12	: Visite à mi-chantier des représentants.....	23
Figure 13	: Géolocalisation des puisards individuels réalisés dans le quartier de Falokh par le projet en avril.....	25
Figure 14	: Relais désignés et la présidente de la FSH .....	28

## 1. RESUME DU PROJET

La réalisation du projet s'est étalée sur une durée totale d'environ 33 mois, soit 24 mois prévus initialement avec une extension de 9 mois supplémentaire permettant la finalisation des travaux d'assainissement. La clôture du projet avec l'ensemble des partenaires locaux s'est déroulée à la mairie de Mbour le 19/02/2026.



Figure 1 : Réunion de clôture du projet à la Mairie de Mbour - février 2026

L'ensemble des activités prévues dans le cadre de ce projet ont pu être réalisées avec succès grâce à l'implication active de l'ensemble des parties prenantes.

Ce projet a eu un impact significatif sur les conditions de vie de la population de Falokh en permettant à 147 foyers d'avoir un accès à l'eau potable. Outre l'accès à une eau de meilleure qualité, cet accès a permis de réduire considérablement la facture d'eau des ménages.

Le projet a également permis à la population de bénéficier de subvention importante pour la mise en place de puits. Les impacts positifs sur la salubrité de la voie publique ont été clairement exprimés par les habitants avec notamment la réduction significative de la densité de moustique dans le secteur du projet.

De plus, le quartier de Falokh dispose maintenant de plusieurs groupements dynamiques de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH). Les fonds rotatifs de la FSH ouvrent ainsi de nouvelles perspectives pour les habitants du quartier.



Figure 2 : Réunion de clôture du projet avec les représentants du quartier de Falokh - février 2026

Le tableau suivant résume succinctement les activités prévues et réalisés dans le cadre du projet :

Activité	Prévu	Réalisé	Commentaire
Extension du réseau AEP	4 783 ml	5 907 ml	Le budget prévu a permis d'augmenter les linéaires d'extension du réseau d'eau potable permettant ainsi d'augmenter significativement le nombre de branchement privés
Création de branchements privés "sociaux"	100	147	
Construction de puisards individuels	75	79	
Construction de puisards semi-collectifs	3	2	
Membre de la FSH dynamisés et formés en termes de gestion ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	60	20	Cinq groupement de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) ont été créés dans le quartier de Falokh afin de permettre à ses membres d'accéder aux fonds rotatifs de la FSH. Formation de 20 femmes de la FSH sur la Gestion Administrative Financière et aux bonnes pratiques en matière d'Hygiène et Assainissement
Population de Falokh formée sur les thématiques EHA	4500		

## 2. CONTEXTE DU PROJET

Malgré un contexte socio-économique dynamique, Mbour souffre d'une insuffisance d'approvisionnement en eau. En effet, le réseau d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville n'alimente pas tous les quartiers, notamment les quartiers périphériques récemment lotis. L'évolution démographique et l'agrandissement de la ville ne permet plus à ce réseau de répondre à la demande croissante des usagers.

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre les collectivités de Concarneau et de Mbour, le présent projet a pour but d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le quartier périphérique de Falokh, qui connaît un manque d'infrastructures et concentre une population globalement plus vulnérable que les quartiers côtiers. La majorité des 4500 habitants s'approvisionnent dans les puits publics dont la qualité de l'eau fait courir des risques sanitaires ou dépensent une part conséquente du revenu de leur famille pour l'achat d'eau auprès des revendeurs. De plus, en l'absence de d'équipements adéquats, la plupart des familles sont contraintes de rejeter les eaux grises sur la voie publique.

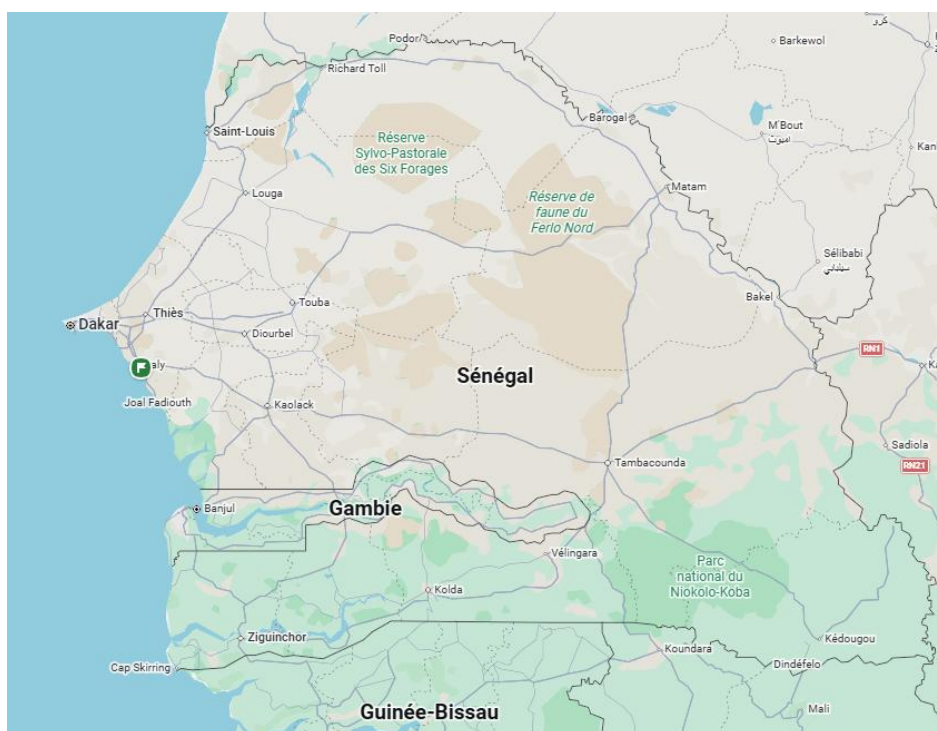


Figure 3 : Carte de localisation de la commune de Mbour

## 3. PRINCIPALES ACTIVITES DU PROJET

Durée du projet : 24 mois + extension de 9 mois = 33 mois

### 3.1 VOLET EAU

Concevoir avec la SEN'EAU l'Avant-Projet Détaillé (APD) :

- Avant-Projet détaillé réalisé par la SEN'EAU (sous forme de valorisation) et validé par la SONES en collaboration avec l'équipe communale, le 9 octobre 2023

Préparer un dossier d'appel d'offres et contractualiser avec une entreprise pour les travaux :

- Contrat d'exécution des travaux d'extension d'eau signé avec SEN'EAU ;
- Réaliser les travaux d'extension du réseau d'eau phase 1 et phase 2 ;

- Exécution des travaux d’extension du réseau AEP par la SEN’EAU : pose de quatre mille trois cent dix (5 642) mètres linéaires de conduites de diamètre 63 mm et deux cent soixante-cinq (265) mètres linéaires de diamètre 90 mm ;
- Suivi des travaux par Experts-Solidaires et le service technique de la commune de Mbour.

Etendre le réseau AEP:

- 5907 ml de réseau secondaire AEP ont été ajouté à l’échelle du quartier de Falokh réparti de la manière suivante :
  - 5642 ml de DN63
  - 265 ml de DN90

Faciliter les demandes des ménages bénéficiaires des branchements privés :

- 281 demandes de branchements privés à l’eau ont été rassemblées par la FSH ;
- 147 branchements particuliers réalisés ;

Collaboration avec la Mairie et le service de l’Urbanisme pour faciliter la gestion administrative et accélérer les demandes de branchements.

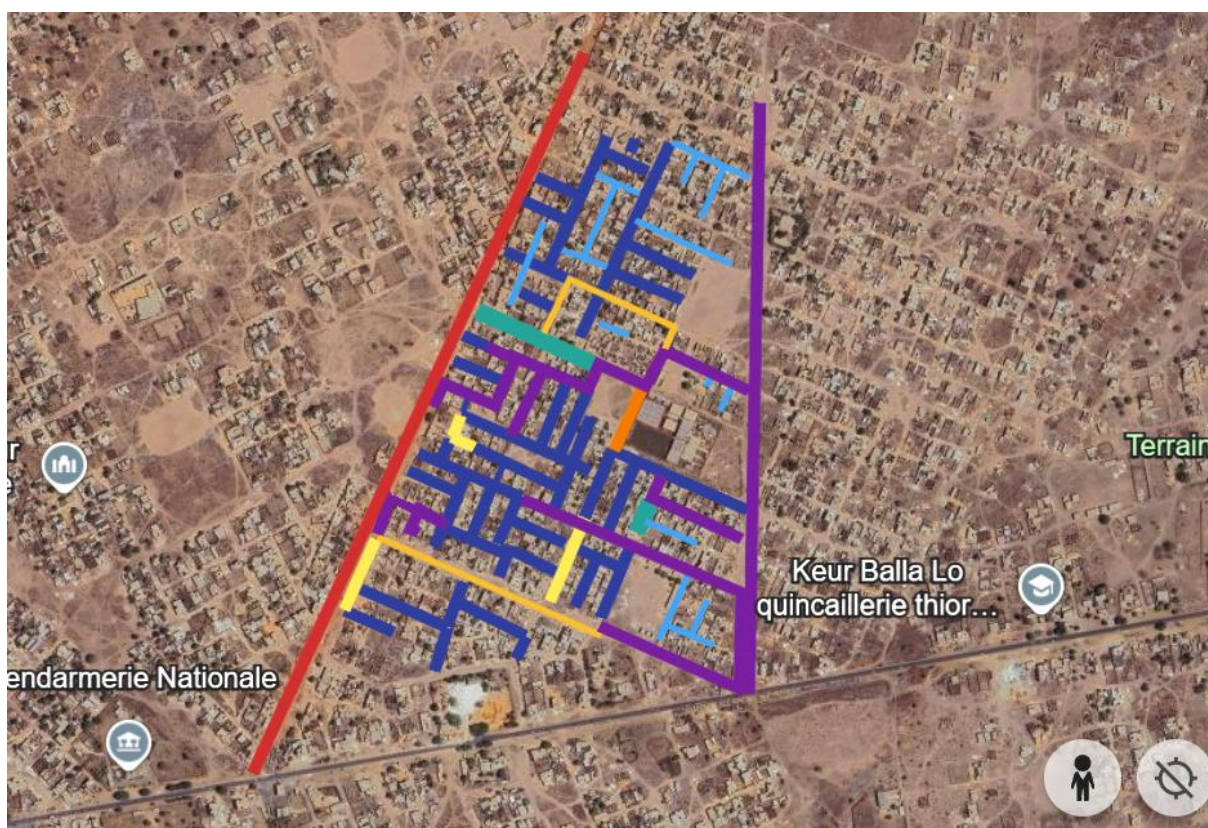


Figure 4 : Plan de masse des réseaux AEP mise en œuvre

- PVC DN63 posé par le projet - phase I: 4310 ML
- PVC DN90 posé par le projet - phase I: 265 ML
- PVC DN63 phase II posé du projet : 1332 ML
- PVC DN63 posé avant le projet alors que prévu par le projet: 352 ML
- PVC DN63 : Tronçon annulé car ne desservant aucune habitation: 74 ML
- PVC DN90 existant avant le projet
- PVC DN63 existant avant le projet
- PVC DN110 existant avant le projet

## 3.2 VOLET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du projet, soixante-quinze (79) puisards individuels ont été construits pour une meilleure gestion des eaux grises. Le projet s'est décliné de la manière suivante :

- Les documents techniques de construction des puisards ont été produits par UrbaSEN et validés par la Mairie et le Service d'hygiène ;
- Un chantier école a permis de former huit artisans du quartier de Falokh aux techniques de construction des puisards lors duquel deux (02) premiers puisards individuels ont été construits ;
- Les dix-huit (18) premiers bénéficiaires ont été sélectionnés et les sites de construction identifiés ;
- Les artisans participants au chantier école ont été formés à la remise d'une offre de marché de trois premiers lots de 6 puisards ;
- Cinq (5) offres ont été déposées par les artisans formés et trois (3) offres de construction d'un lot de six (6) puisards individuels ont été sélectionnées ;
- Dix-huit (18) puisards individuels ont été construits en avril 2025 ;
- Dix-huit (18) autres puisards individuels ont été construits en mai 2025 ;
- Vingt-trois (23) derniers puisards individuels construits en décembre 2025.

Construire trois (03) puisards semi collectif à l'ilot pouvant collecter les eaux usées d'une dizaine de maisons, à titre pilote :

- Construction d'un (01) puisards semi-collectif dans le cadre du chantier école ;
- Adhésion de sept (07) ménages au puisard semi-collectif construit ;
- Construction d'un (01) puisards semi-collectifs en décembre 2025.

## 3.3 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les mesures d'accompagnement incluent :

- Améliorer les compétences en termes de gestion et connaissances relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement de 60 membres de la FSH ;
- Formation des relais communautaires à la mise en œuvre des activités IEC (Information, Education, Communication) et supervision des premières activités IEC ;
- Formation de 20 femmes de la FSH aux connaissances relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et assainissement donnée par le service d'hygiène du département de Mbour.
- Formation de 20 femmes de la FSH (5 groupements de Falokh) à la Gestion Administrative et Financière.

Organiser la sensibilisation des habitants du quartier :

- 4 causeries et une mobilisation communautaire de sensibilisation à l'EHA et d'information sur le projet

Conduire des activités de marketing social pour inciter les gens à se brancher et à acquérir des puisards :

- 200 visites à domiciles réalisées ;
- Identification des 38 premiers bénéficiaires de puisards individuels et des bénéficiaires des trois lots de 6 puisards du mois de mai ;
- Rassemblement de 281 demandes de branchements particuliers dit « sociaux » et suivi de leur traitement par la Mairie, le service de l'urbanisme et la SEN'EAU ;
- Suivre la participation financière des ménages, via la FSH à travers son fonds rotatif ;
- Mobilisations financières mensuelles des puisards construits.

Accompagner la gestion des ouvrages réalisés par le projet :

- Un comité de gestion créé pour gérer et entretenir le premier puisard semi-collectif construit.

- Dynamisation du comité de gestion par des rencontres avec Urbasen et le service d'hygiène (après un démarrage difficile).

#### Responsabiliser les ménages utilisateurs des ouvrages :

- Favoriser la répliquabilité de ces ouvrages au profit des autres habitants du quartier et des autres quartiers à travers leur propre système d'épargne.

#### Sensibilisation des habitants :

- La campagne de sensibilisation a pour but de renforcer la connaissance des habitants en matière d'usage de l'eau et d'assainissement. En matière d'assainissement, la formation sera axée sur les effets de la transmission des maladies liées à l'eau.
- Les grandes lignes du contenu de la campagne sont :
  - Maladies et hygiène relatives à l'eau ;
  - Hygiène relative aux ouvrages d'assainissement ;
  - Gestion des déchets et protection de l'environnement, en particulier autour des points d'eau ;
  - Incitations à l'abandon du plastique et des emballages ;
  - Notion sur le coût de l'eau et la tarification.

#### Appui à l'implication des bénéficiaires dans le projet :

- Valorisation potentielle (Participation aux fouilles, artisans formés et embauchés provenant du quartier de Falokh, etc.) ;
- Participation financière :
  - La participation financière des ménages a été revue à la baisse. Le projet prévoyait une participation à 50% des ouvrages par les participations. Celle-ci s'est avérée trop importante au regard des revenus des ménages. Elle a tout d'abord été diminuée à 35% et ensuite à 25%, car le coût des ouvrages était un réel frein à leur accès par les ménages.

Le renforcement de compétences des membres de la FSH, et la mise en pratique des formations reçues par leur application dans la mise en œuvre du projet développera la structuration des différents groupes, et leurs capacités à accompagner de futurs investissements pour réaliser de nouveaux projets de développement local.

## 4. RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET

### 4.1 INTRODUCTION

#### 4.1.1 Rappel du contexte

Le ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) du Sénégal est le point d'ancrage du cadre institutionnel en charge de la gestion de l'assainissement et des décisions politiques concernant le secteur. Son rôle et ses responsabilités pour le domaine de l'assainissement ont été définis par décret en 2019.

La Commune joue également un rôle important sur les questions d'eau et d'assainissement. Le Code des Collectivités Locales donne compétence au Conseil communal pour définir le régime et les modalités d'accès et d'utilisation des points d'eau (article 81, loi n°2013-10), et le Plan Sénégal Emergent leur confie une mission de développement de « territoires attractifs, viables et durables ». Le Guide des projets d'eau potable, réalisé par le ministère de l'hydraulique (ancien nom du MEA) en 2016 confirme d'ailleurs que « la création de l'OFOR (Office des Forages Ruraux), dont le champ d'action est national, n'est pas incompatible avec le développement au niveau local d'un cadre fort d'orientation, de promotion et de suivi du service public de l'eau ». Les communes constituent donc des acteurs pivots de la programmation sur les questions d'eau et d'assainissement, notamment à travers l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans locaux de développement (PLD) auxquels s'ajoutent les plans locaux d'hydraulique et d'assainissement (PLHA)<sup>1</sup>.

Le service de l'eau en zone urbaine et péri-urbaine du Sénégal repose sur deux acteurs principaux :

- La SONES (Société Nationale des Eaux du Sénégal) qui est chargée de la gestion du patrimoine, de la maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement et d'extension de l'infrastructure, et de contrôle de la qualité de l'exploitation ;
- La SEN'EAU qui est, depuis le 1er janvier 2020, la société de droit sénégalais en charge de l'exploitation et de la distribution de l'eau potable.

Malgré les travaux menés sur les dernières années, le réseau AEP de la SEN'EAU sur la commune de Mbour couvre essentiellement le littoral et les quartiers centraux, et demeure insuffisant pour alimenter l'ensemble des habitants notamment les ménages vivant dans les quartiers périphériques, étant par ailleurs les plus vulnérables économiquement.

#### 4.1.2 Localisation du projet

La ville de Mbour, chef-lieu du département de Mbour, est située sur la Petite-Côte, dans la région maritime de Thiès, à l'Ouest du Sénégal. Située à environ 80 km au sud de Dakar, la capitale, sa situation géographique offre de bonnes perspectives de développement, ce qui explique un fort taux de croissance démographique. Avec une population estimée à environ 274 006 habitants en 2019<sup>2</sup>, elle ne cesse de croître et d'attirer des personnes de l'extérieur pour s'y installer.

Située en bordure de mer, son port lui assure de nombreux échanges commerciaux et lui confère un statut de ville touristique. De plus, la ville est particulièrement bien desservie par les voies routières, ce qui en fait un carrefour avec les autres parties du pays, mais aussi par les voies aériennes, avec l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass situé à moins de 50km. On distingue donc plusieurs activités motrices du développement de la ville, notamment la pêche et le tourisme, mais également des industries situées à proximité.

Le projet d'extension du service publique de l'eau potable et de l'amélioration de l'accès à l'assainissement de la commune de Mbour se concentre sur le quartier de Falokh de la commune, un quartier d'occupation récente qui a commencé à se densifier avec l'arrivée en 2009 des familles déplacées d'un autre quartier de la commune de Mbour, Baye Deuk, à la suite d'une opération de restructuration initiée à l'époque par le Président Wade.

Falokh a été sommairement loti sans installation préalable d'infrastructures et d'équipements sociaux de base. Il ne s'agissait que de travaux de terrassement et de morcellement afin d'attribuer des numéros de parcelles aux

populations déguerpies de Baye Deuk. Une étude réalisée par urbaSEN en 2021 a permis de mettre en lumière la vulnérabilité du quartier de Falokh, confirmant ainsi le ciblage du présent projet.

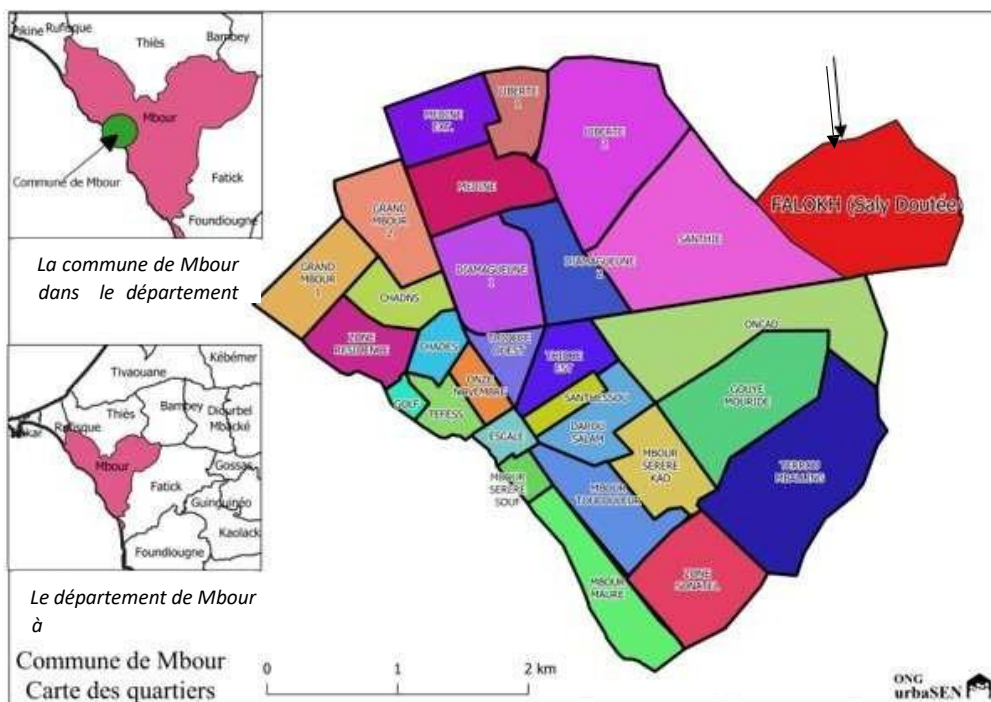


Figure 5 : Le quartier de Falokh et les autres quartiers de la commune de Mbour

### 4.1.3 L'accès à l'eau et à l'assainissement dans le quartier de Falokh de la commune de Mbour

L'accès à l'eau dans le quartier de Falokh demeure une véritable préoccupation pour les habitants qui ont usé de tous les moyens possibles (demande de connexion, pétition, négociation avec la commune, etc.) afin de bénéficier de branchements au réseau d'eau potable de la SEN'EAU. Pour pallier cette situation, les habitants se ravitaillent en eau dans des conditions extrêmement pénibles : ils ont, pour la majorité, recours aux puits et une minorité s'approvisionne en eau par achat au niveau des bornes fontaines, avec pour ceux qui en ont les moyens, le paiement du transport. L'approvisionnement en eau consomme alors une part importante des revenus des ménages.



Figure 6 : Approvisionnement en eau d'un charretier à la borne fontaine



*Figure 7 : Femme collectant l'eau du puit à Falokh*

En plus du manque d'eau potable, les quartiers périphériques, et notamment Falokh, souffrent également d'un manque d'accès à l'assainissement. Cela explique les importants rejets d'eaux usées dans les rues ou dans les maisons et/ou terrains abandonnés. Ce manque d'assainissement expose les habitants à des maladies diarrhéiques et autres dermatoses, notamment chez les enfants.



*Figure 8 : Rejet des eaux usées dans le quartier de Falokh*



*Figure 9 : Enfant jouant au ballon près des eaux stagnantes à Falokh*

La gestion des eaux grises constitue un problème dans tous les quartiers de la commune, en atteste le nombre de demandes reçues régulièrement par la FSH. Falokh est confronté en général à d'importantes difficultés quant à la gestion de l'assainissement des eaux pluviales et usées. Le quartier ne dispose d'aucun réseau d'assainissement identifié à ce jour sur le périmètre du quartier et même des quartiers environnants. Il n'existe également aucun ouvrage de gestion des eaux grises. Elles sont rejetées directement à la rue, qui est à la fois le lieu de circulation des personnes et l'aire de jeu des enfants qui n'ont d'autre endroit pour jouer. Cela impacte directement la santé des populations et leur environnement.

## 4.2 ACTEURS PARTENAIRES DU PROJET ET RESPONSABILITES

Ce projet de coopération décentralisé est développé dans le cadre du jumelage entre les villes de Concarneau et de Mbour, à l’œuvre depuis 1975.

Tableau 1 : ACTEURS PARTENAIRES DU PROJET ET RESPONSABILITES

Acteur	Responsabilités
Concarneau Cornouaille Agglomération	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectivité du Finistère porteuse du projet</li> <li>▪ Demande de financement auprès de l’Agence de l’eau « Loire- Bretagne »</li> </ul>
Experts-Solidaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui spécifique en expertise sur les aspects techniques</li> <li>▪ Missions de suivi</li> <li>▪ Assistance technique et financière au projet</li> </ul>
Commune de Mbour	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtrise d’ouvrage</li> <li>▪ Appui aux démarches administratives</li> <li>▪ Facilitation des aspects fonciers et administratifs</li> <li>▪ Suivi local, notamment maîtrise d’œuvre technique</li> </ul>
Fédération sénégalaise des habitants (FSH)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités de sensibilisation (visites à domicile de sensibilisation et de suivi des ouvrages, causeries sur l’entretien des ouvrages communautaires)</li> <li>▪ Mobilisation de la contrepartie financière des bénéficiaires membres à travers la mise à contribution du fonds rotatif</li> <li>▪ Structuration et accompagnement des organisations communautaires de base (OCB)</li> <li>▪ Mobilisation sociale, informations</li> </ul>
UrbaSEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordination locale du projet</li> <li>▪ Assistance au Maîtrise d’Ouvrage de la mairie de Mbour</li> <li>▪ Ateliers de formation à la maîtrise d’ouvrage pour les groupes de la FSH</li> <li>▪ Ateliers d’échange pour les artisans</li> <li>▪ Appui aux démarches administratives</li> <li>▪ Suivi technique de la réalisation des ouvrages assainissement</li> <li>▪ Accompagnement et formation des artisans dans la mise en</li> <li>▪ Oœuvre des ouvrages.</li> </ul>
SEN’EAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exploitation du réseau d’AEP</li> <li>▪ Validation des études</li> <li>▪ Réalisation des travaux, à prix préférentiel</li> </ul>

## 4.3 OBJECTIFS INITIAUX DU PROJET ET RESULTATS ATTENDUS

L’objectif général du projet est d’élargir le service public d’eau potable et d’améliorer l’accès à l’assainissement de la commune de Mbour, dans la région de Thiès au Sénégal.

Les objectifs de ce projet, qui ciblent spécifiquement le quartier de Falokh sont :

- **OS 1** : Accompagner la Commune de Mbour à améliorer son service public d’accès à l’eau potable, spécifiquement au niveau du quartier de Falokh
- **OS 2** : Améliorer l’assainissement du quartier de Falokh et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en matière d’hygiène

- **OS 3** : Renforcer les capacités et les connaissances des groupements de femmes de la FSH en matière de gestion, d’hygiène et d’assainissement

### 4.3.1 Les résultats attendus par le projet sont :

Résultat	Nombre de bénéficiaires
<b>R1</b> : Le réseau secondaire d’adduction en eau portable de la commune de Mbour, est étendu de 4780ml à l’échelle du quartier de Falokh, incluant 100 branchements particuliers	100 ménages du quartier de Falokh composés de 10 personnes en moyenne, soit 1000 personnes
<b>R2</b> : L’assainissement est amélioré via à la construction de 75 puisards individuels et la création de 3 puisards collectifs pouvant recevoir les eaux usées de 8 ménages chacun	75 ménages composés de 10 personnes en moyenne, soit 750 personnes 24 ménages composés de 10 personnes en moyenne, soit 240 personnes <b>Total</b> : 990 personnes
<b>R3</b> : La population est sensibilisée sur les thématiques d’Eau hygiène et d’assainissement	Les 4500 habitants du quartier de Falokh
<b>R4</b> : Les groupements de femmes sont dynamisés et formés en termes de gestion ainsi qu’aux bonnes pratiques d’hygiène et d’assainissement	60 membres de la FSH Les 135 OCB du département de Mbour comptant environ 35 membres chacune, soit 4725 personnes qui bénéficieront du relai de la formation par les 60 membres formés dans cadre du projet

### 4.3.2 Période de mise en œuvre

Le projet 1er avril 2023 au 31 Mars 2025 prolongé d’une demande de no-cost extension jusqu’au 31 mars 2026.

## 4.4 LES FONDS ROTATIFS COMME MOYEN DE PARTICIPATION FINANCIERE DES MENAGES AUX COUTS DES PUISARDS

L’ONG UrbaSEN a créé la Fédération Sénégalaise des Habitants, organisée en groupements de femmes (principalement) qui épargnent mensuellement dans des fonds rotatifs. Les membres de la FSH peuvent demander un prêt au fond pour des travaux ou des projets, qu’ils remboursent en maximum 20 mois. Les prêts sont validés par le groupe d’épargne et le bureau de la FSH et sont octroyés par UrbaSEN. Ce modèle de prêt, sécurisé par le mécanisme de fonds rotatif, permettra aux ménages bénéficiaires membres de la Fédération Sénégalaise des habitants d’emprunter la somme nécessaire à leur participation, estimée à 35% du coût des ouvrages, et le recouvrement se fera par la FSH suivant un échéancier prédéfini avec le bénéficiaire membre de la Fédération. L’implication de la FSH dans le projet permet de mobiliser le fonds rotatif en cas de nécessité, ce qui sécurise la participation des bénéficiaires. Les bénéficiaires non-membres de la FSH sont également visés par le projet, mais devront s’acquitter de leur contrepartie financière en une fois. UrbaSEN coordonnera la collecte et assurera le suivi des versements de cette catégorie de demandeurs à travers sa base de données, en collaboration avec Experts-Solidaires.

## 5. ACTIVITES REALISEES PAR RESULTATS

### 5.1 ACTIVITES TRANSVERSALES DU PROJET ET RELATIONS DE PARTENARIAT

#### 5.1.1 Signature de la convention des opérations par tous les partenaires

La convention des opérations, qui formalise les rôles et les contributions des partenaires de mise en œuvre du projet a été signée par tous les partenaires (Mairie, SEN'EAU, Urbasen, Experts-Solidaires), le 2 mai 2024.

#### 5.1.2 Missions des chargés de projet et du directeur d'Experts-Solidaires

Au cours de l'année, l'équipe d'Experts-Solidaires a conduit trois missions de terrain : en avril 2024, en novembre 2024 et en février 2025.

Mission d'avril 2024 : La première mission du chargé de projet a permis la tenue d'un comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires. Cette rencontre a abouti à la finalisation d'un plan d'action détaillé, précisant les responsabilités et l'implication de chaque acteur.

Mission de novembre 2024 : Cette mission a mis en évidence un retard dans la contribution attendue de la mairie. Ce point a été abordé lors d'un comité de pilotage organisé à la mairie, en présence des représentants du bailleur (Guy Pagnard et Alain Echivard – Concarneau). À cette occasion, les partenaires ont également validé la révision de la contribution des bénéficiaires pour les puisards, réduite de 35 % à 25 % du coût des ouvrages.

Mission de février 2025 : Cette mission de la chargée de projet et du directeur d'Experts-Solidaires, a permis d'obtenir un engagement de la mairie à verser sa contrepartie financière avant le 15 mars. Elle a également été l'occasion d'organiser un atelier de capitalisation avec les parties prenantes du projet, d'initier les échanges avec la mairie en vue d'un futur projet, et de rencontrer le bureau de développement local, identifié comme acteur de la Mairie porteur potentiel de cette prochaine initiative.



*Réunion avec Urbasen, les membres de la FSH et du comité de gestion du puisard semi-collectif et le chargé de projet et l'assistante locale d'ES, chez le délégué de quartier, le 23 avril 2024*



*Visite quartier et du puisard semi-collectif par le chargé de projet lors de sa visite en novembre 2024*



*Réunion à la Mairie sur leur contribution financière avec la chargée de projet, le directeur, l'expert d'ES, le secrétaire municipal et un membre du BDL*



*Visite des infrastructures par la chargée de projet, le directeur d'ES, Urbasen et les bénéficiaires, en février 2025*

Missions de février 2026 : Cette mission finale a permis d'échanger avec l'ensemble des parties prenantes du projets et de capitaliser et de tirer les enseignements des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet.

### 5.1.3 Atelier de capitalisation sur le projet avec les parties prenantes

L'atelier de capitalisation du projet EHA à Mbour, réunissant bénéficiaires, Mairie, UrbaSEN, Experts-Solidaires et SEN'EAU, a permis de tirer plusieurs enseignements. L'accompagnement personnalisé des ménages et l'adaptation des outils de sensibilisation (visites à domicile, boîtes à images) ont favorisé l'appropriation du projet. La forte collaboration entre les acteurs a été déterminante pour son succès. L'accès facilité au financement via le fonds rotatif de la FSH a permis aux ménages de réaliser branchements et ouvrages d'assainissement. La qualité technique a été assurée grâce à des études solides et à la formation d'artisans locaux.



Figure 10 : Restitution des travaux de groupe durant l'atelier de capitalisation à la mairie de Mbour

Toutefois, des difficultés demeurent, notamment le coût pour les ménages vulnérables, des obstacles administratifs, et le terrain rocailleux à Falokh. L'atelier recommande de renforcer l'appui administratif pour l'obtention des titres de propriété et d'élargir les outils de communication. Le besoin de multiplier les ateliers de suivi et d'impliquer davantage le Bureau de développement local est également souligné. Le projet est unanimement reconnu comme une réussite collective.

### 5.1.4 Visite de la délégation de Concarneau en mai 2024



Présentation du projet par experts-solidaires lors du bureau municipal avec le maire de Mbour et la délégation de Concarneau :

- ➔ Validation de la procédure d'accès aux branchements sociaux pour les bénéficiaires n'ayant pas de titre de propriété
- ➔ Validation du circuit financier destiné à assurer le transfert de la contribution financière de la Mairie à l'ONG Urbasen

Visite du quartier de Falokh pour observer les premiers travaux de réalisation des puisards : Présentation du puisard semi-collectif au Maire par l'expert solidaire d'ES et prise de parole de la présidente de la FSH vers la délégation :

- ➔ Le maire de Concarneau réaffirmé son soutien à la poursuite du projet et exprimé un vif intérêt pour son extension à d'autres quartiers.

## 5.2 RESULTAT 1 : LE RESEAU SECONDAIRE D'ADDUCTION EN EAU PORTABLE DE LA COMMUNE DE MBOUR, EST ETENDU DE 4780ML A L'ECHELLE DU QUARTIER DE FALOKH, INCLUANT 100 BRANCHEMENTS PARTICULIERS

Avant le lancement du projet, le quartier de Falokh ne disposait que de quelques conduites d'eau, financées par les ménages les plus aisés. L'eau était principalement achetée aux rares bornes-fontaines situées à l'entrée du quartier, à un prix jusqu'à 15 fois supérieur à celui pratiqué par la SEN'EAU pour une consommation inférieure à 20 m<sup>3</sup> via un branchement privé.

L'extension du réseau d'adduction d'eau potable permet de réduire considérablement les coûts de raccordement en rapprochant les conduites des habitations. Initialement, le projet prévoyait également un accompagnement financier pour 100 familles vulnérables afin de faciliter leur branchement individuel, estimé à 80 000 FCFA par foyer. Ensuite, après échanges avec la SEN'EAU et la SONES, il a été convenu que le projet puisse bénéficier de la politique d'installation de branchements privés à l'eau dit « branchements sociaux » pour les ménages vivant à moins de 20m d'une conduite d'eau, à un prix préférentiel de 14 100 CFA (21 €).

Ainsi, les ménages ont pris en charge ces coûts réduits, tandis que les partenaires du projet se sont engagés à simplifier les démarches administratives nécessaires pour la demande de branchement.

Les économies réalisées sur le budget total du projet ont permis d'étendre davantage le réseau d'AEP dans le quartier. Initialement prévu pour 4780 mètres linéaires, le projet a financé une extension de 5905 mètres linéaires, ce qui permet de couvrir presque entièrement la partie ouest du quartier de Falokh et d'assurer un maillage plus complet du réseau.

Enfin, les modalités de participation de la SEN'EAU au projet ont évolué, passant d'une participation financière, à une valorisation de leurs compétences techniques dans le cadre de la réalisation des études détaillées, pour le projet. Ainsi, un accord a été trouvé afin que la SEN'EAU réalise gratuitement l'étude technique détaillée ainsi que le suivi des travaux d'extension du réseau à venir.

A côté de la sensibilisation et de l'information auprès des bénéficiaires du quartier de Falokh, les activités réalisées la première année du projet (avril 2023-mars 2024) pour atteindre le résultat 1 ont été :

- La réalisation de l'Avant-Projet Détaillé (APD) par la Direction générale de la SEN'EAU (en valorisation, par leur bureau d'études) ;
- L'actualisation du plan d'extension du réseau à la suite de la découverte de conduites déjà posées dans le périmètre du projet, en concertation avec tous les partenaires ;
- L'appel à manifestation d'intérêt des ménages bénéficiaires des branchements privés ;
- La préparation d'un dossier d'appel d'offres pour contractualiser avec la structure en charge des travaux.

Entre avril 2024 et avril 2025, le contrat a été finalisé et les travaux d'extension du réseau d'eau potable a été réalisés par deux entreprises sélectionnées par la SEN'EAU, sous la supervision conjointe de cette dernière, des services techniques de la mairie de Mbour et d'Experts-Solidaires.

Parallèlement, Experts-Solidaires et Urbasen ont poursuivi le suivi des demandes de branchements particuliers. À ce jour, la SEN'EAU a confirmé l'installation de 147 branchements particuliers parmi les ménages inclus dans dossier groupé soumis par les partenaires du projet. Toutefois, de nombreux habitants ont également entrepris de leur propre initiative des démarches individuelles de raccordement. Selon les estimations du délégué de quartier, environ 400 ménages sont désormais raccordés au réseau d'eau potable.

### 5.2.1 Déroulement des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable

#### **Contractualisation (avril - juin 2024)**

- Signature du contrat entre Experts-Solidaires et SEN'EAU en mai 2024 pour un montant prévisionnel maximal de 42 000 000 FCFA TTC (64615 euros), sur une base de 5072 mètres linéaires de conduites.

### **Réalisation de la Phase I (juin – novembre 2024)**

- Démarrage des travaux fin juin 2024, après la Tabaski.
- Travaux réalisés :
  - 4310 mètres linéaires de conduites en diamètre 63 mm.
  - 265 mètres linéaires de conduites en diamètre 90 mm.
- Total posé Phase I : 4575 mètres linéaires.
- Essais de pression et javellisation sur les tronçons principaux (> 100 ml).
- Suivi quantitatif et qualitatif :
  - Supervision quotidienne par la SEN'EAU.
  - Suivi quantitatif par Experts-Solidaires.
  - Réunions de chantier régulières avec Experts-Solidaires, la Mairie, la SEN'EAU et les entreprises.
- PV de réception définitive signé le 25 novembre 2024.

### **Réalisation de la Phase II (décembre 2024 – mars 2026)**

- Décembre 2024
  - Validation du devis pour la Phase II (1330 mètres linéaires supplémentaires) pour 11 058 578 FCFA TTC.
  - Paiement de 50% du devis effectué le 24 décembre 2024.
- Janvier 2025
  - Implantation réalisée le 23 janvier 2025 avec les partenaires du projet.
  - Travaux de pose menés par SBTH du 24 au 31 janvier 2025.
  - Supervision technique par la SEN'EAU et suivi quantitatif par Experts-Solidaires.
  - Pose complète des 1332 mètres linéaires, avec raccordements réalisés.
  - Javellisation de tous les tronçons posés.
  - Pas d'essais de pression jugés nécessaires par la SEN'EAU pour cette extension de moindre ampleur.
- Février - avril 2025
  - Finalisation du suivi administratif et technique (en attente de la facture finale et de la mémoire des travaux pour effectuer le PV de réception définitive de la Phase II).
- Décembre 2025 – mars 2026
  - Finalisation de la dernière phase de construction des puisards individuels et semi-collectifs.
  - Réunion de clôture avec les parties prenantes.



*Rédaction du pv d'implantation par la conductrice des travaux en fin de parcours du quartier, juin 2024*



*Réunion de chantier dans les locaux de la Direction territoriale de la SENEAU - Mbour*



*Visite de la Direction Générale de la SEN'EAU sur le chantier*



*Terrassement en phase I (à gauche) et en phase II des travaux (à droite)*



*Problématique du terrain rocheux à Falokh*



*Pose des conduites phase I*



*Tronçons équipés*



*Branchement particulier dans une habitation après pose du réseau d'extension par le projet*



*Sondage vers le raccordement au réseau phase II*

## 5.2.2 Accompagnement des ménages pour la remise d'un dossier groupé de demandes d'accès aux branchements sociaux



Figure 11 : Branchement particulier dans une habitation

### 5.2.3 Avancées intermédiaires en 2024-2025

- En octobre 2024, une première liste de 92 dossiers éligibles a été fournie par la SEN'EAU.
- En novembre 2024, après suivi actif, 79 branchements avaient été réalisés.
- En décembre 2024, 81 branchements confirmés.
- En janvier 2025, 91 branchements réalisés.
- En avril 2025, 126 branchements confirmés.
- En mars 2026, 147 branchements confirmés

A noter que les données présentées ci-dessus portent uniquement sur les dossiers accompagnés et suivis dans le cadre du projet. Plusieurs ménages ont par ailleurs entrepris des démarches individuelles pour solliciter leur raccordement, parfois en parallèle de l'accompagnement collectif, afin d'accélérer leur accès au service. Selon les informations communiquées par le délégué de quartier, environ 400 ménages seraient aujourd'hui raccordés au réseau d'adduction d'eau potable.

### 5.2.4 Résultats

- 5907 mètres linéaires de réseau d'eau potable étendus dans le quartier de Falokh :
  - Phase I : 4575 ml
  - Phase II : 1332 ml
- 147 branchements sociaux réalisés pour des ménages du quartier de Falokh ;
- Amélioration significative de l'accès à l'eau potable, avec réduction importante du montant des factures d'eau pour la population ;
- Mobilisation communautaire réussie, appuyée par la collaboration active des partenaires (Mairie de Mbour, SEN'EAU, la FSH, Experts-Solitaires et Urbasen).

### 5.2.5 Difficultés rencontrées

- Retards initiaux liés à des lenteurs administratives et à la présence de roche dans le sol.
- Utilisation de remblais contenant des déchets observés lors des deux phases, non contestée formellement, mais signalée informellement aux entreprises.
- Lenteur du traitement des dossiers sans acte de propriété, malgré les solutions mises en place.
- À partir du moment où les dossiers sont transmis à la SEN'EAU, leur traitement échappe en partie à notre suivi direct du fait de ses propres procédures internes.

## 5.2.6 Perspectives

- Poursuite du suivi des branchements ménagers et des dossiers en attente d'analyse après la seconde phase d'extension du réseau.
- Dans le cadre d'un prochain projet, identification de nouveaux besoins d'extension dans la partie Nord et Est du quartier.

## 5.3 RESULTAT 2 : L'ASSAINISSEMENT EST AMELIORE VIA A LA CONSTRUCTION DE 75 PUISARDS INDIVIDUELS ET LA CREATION DE 3 PUISARDS COLLECTIFS POUVANT RECEVOIR LES EAUX USEES DE 8 MENAGES CHACUN

Dans le cadre du projet de coopération décentralisée mis en œuvre à Mbour, d'importants progrès ont été réalisés sur le volet assainissement entre avril 2024 et Mars 2026. L'objectif est de répondre durablement aux besoins d'assainissement des ménages à travers la construction de 79 puisards individuels et de 2 puisards semi-collectifs.

### 5.3.1 Co-financement de la Mairie et adaptation de la contrepartie financière des ménages

Pour faciliter la mobilisation de la contribution financière de la mairie de Mbour au projet, Experts-Solidaires a choisi d'affecter l'intégralité de cette part au volet assainissement, qui couvre la construction de 75 puisards individuels et de 3 puisards semi-collectifs. Le coût total de ces ouvrages est estimé à environ 42 000 €, financés à 45 % par la Mairie (18 205 €), à 25 % par les bénéficiaires (10 114 €) et à 30 % par les bailleurs (12 136 €).

Si la commune a confirmé sa participation dès mai 2024, la mobilisation effective des fonds a été retardée par des contraintes administratives. Pour préserver la dynamique du projet, Experts-Solidaires a avancé la part des bailleurs dès octobre 2024, permettant ainsi de lancer les premiers marchés de travaux (du 8 au 20 décembre 2024).

À la suite d'une mission de suivi organisée en février 2025 par Experts-Solidaires, la mairie de Mbour a confirmé son engagement à verser sa contrepartie financière avant le 15 mars 2025. Cet engagement a été respecté, et le versement effectif des fonds le 20 mars a permis de relancer immédiatement les travaux avec une planification permettant la construction des 75 puisards prévus par le projet pour le mois de juillet 2025.

La contribution financière demandée aux ménages, initialement fixée à 50 % du coût des ouvrages, a été progressivement réduite à 25 %, soit 83 640 FCFA par foyer. Pour rappel, les membres de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) peuvent bénéficier d'un fonds rotatif leur permettant de rembourser cette somme en 20 mensualités. Cette mesure d'ajustement, validée par le comité de pilotage du 20 novembre 2024, a permis de faciliter l'accès aux ménages les plus modestes.

### 5.3.2 Sélection des bénéficiaires et mobilisation communautaire

L'identification des bénéficiaires a été conduite par Urbasen en collaboration avec la FSH et le délégué de quartier. Chaque demande a fait l'objet d'une visite de site pour vérifier la faisabilité technique (notamment la disponibilité d'au moins 3 m<sup>3</sup> de terrain). Les critères de sélection ont inclus : la situation de vulnérabilité du ménage, son rattachement à la commune de Mbour, la présence d'un branchement à l'eau effectif ou dans un avenir proche, et la capacité à mobiliser la contrepartie financière.

Les bénéficiaires sont sélectionnés progressivement, à mesure que les chantiers avancent, pour préparer les suivants.

### 5.3.3 Formation des artisans locaux



*Formation de huit artisans locaux à la DRP et à la remise d'une offre de prestation*

Une formation des artisans du quartier de Falokh, en août 2024, a permis de renforcer les capacités de huit artisans du quartier de Falokh qui avaient été préalablement impliqués dans un chantier-école en janvier 2024. La formation portait sur la réponse à une Demande de Renseignement et de Prix (DRP), l'estimation des coûts, la planification et la gestion de chantier.

À l'issue de cette formation, cinq artisans ont soumis une offre à Urbasen, et trois marchés de six puisards ont été attribués selon des critères de compétence, de clarté de l'offre et de qualité d'exécution observée lors du chantier école.

### 5.3.4 Réalisation des trois premiers lots de six ouvrages en décembre 2024 et enseignements clés

(cf. Photoreportage de ce chantier en annexe 1 et des puisards réalisés en annexe)

En décembre 2024, 18 puisards ont été construits dans le quartier de Falokh par trois artisans locaux et leur équipe.

Pour faciliter la réalisation des marchés de construction des lots de six puisards individuels, l'équipe technique d'Urbasen prend en charge la commande, la fourniture et la livraison des matériaux sur les sites de construction. De plus, elle s'occupe de la fabrication des agglos pleins, simples et arrondis. Pour ce faire, elle établit des contrats de services et de fourniture avec un mouleur, le gérant d'une quincaillerie et un fournisseur de matériaux du quartier de Falokh.

Les artisans, quant à eux, sont responsables de la construction des puisards et de la gestion de l'équipe de maçons.

Les travaux ont été supervisés par l'équipe technique d'Urbasen, et suivis par l'assistante locale d'experts-solidaires, le service départemental d'hygiène et le délégué de quartier. La réception définitive des ouvrages a eu lieu le 20 décembre, en présence des artisans, de la Mairie, d'Experts-Solidaires et des bénéficiaires, qui ont exprimé leur satisfaction.

Cette première phase a permis de tirer plusieurs enseignements opérationnels, parmi lesquels :

- La nécessité d'un dialogue préalable approfondi avec les ménages (hommes et femmes) pour valider l'emplacement des ouvrages ;
- La réalisation échelonnée des fouilles afin de limiter les désagréments et les risques liés à la présence prolongée de fosses ouvertes ;
- Le renforcement des mesures de sécurité sur les chantiers, notamment par l'exigence d'équipements de protection aux ouvriers ;
- La clarification des critères de sélection pour cibler en priorité les ménages vulnérables tout en garantissant la faisabilité technique ;

- Amélioration du rythme et de la planification des chantiers : prévoir un jour de repos hebdomadaire et des réunions intermédiaires de suivi pour les équipes.
- Ces ajustements ont été pris en compte lors du chantier suivant, en avril 2025.



*Test d'écoulement de l'eau du déversoir au puit dans deux puisards*



*Visite des 18 puisards par l'agent voyer de la Mairie de Mbour*

### 5.3.5 Second chantier de 18 puisards en avril 2025

Suite au décaissement de la contrepartie financière de la Mairie de 12 000 000 CFA vers l'ONG Urbasen mi-mars 2025 (soit 18 205 €), un nouveau chantier de 18 puisards a été lancé le 18 avril 2025 dans 18 nouveaux ménages bénéficiaires. Il s'appuie sur les mêmes principes de supervision technique, de participation communautaire et d'approvisionnement local. Les trois artisans du chantier précédent réalisent chacun un lot de six puisards. Afin d'être plus à l'aise dans le timing, ils ont mobilisé des équipes d'artisans plus volumineuses que lors du premier chantier.



*Figure 12 : Visite à mi-chantier des représentants*

Le Maire-Ajdoit de Mbour Bayati Babou, l'équipe technique de la Mairie, le service d'hygiène, le délégué de quartier, l'équipe d'Urbasen ainsi que l'assistante locale d'Experts-Solidaires ont effectué une visite de chantier à mi-chantier sur cinq ouvrages, afin de constater l'état d'avancement des travaux.

Par ailleurs, Urbasen et l'assistante locale d'Experts-Solidaires ont visité l'ensemble des 18 ouvrages le même jour. Il en est ressorti les constats suivants :

- Les équipes sont mobilisées et les travaux sont en cours sur tous les sites.
- Le chantier se réalise dans les délais prévus.
- Deux puits présentent la présence de roche en profondeur. Le service technique de la Mairie a interrogé Urbasen sur la possibilité de casser ces roches à l'aide d'un marteau-piqueur. Urbasen a proposé des solutions alternatives:

- Pour un des puits : Augmenter sa profondeur et en le bétonner de manière à être solidement relié à la roche.
- Pour l'autre puit : le bétonner de manière à être relié à la roche.

Les 18 puisards individuels ont été réceptionnés le 30 avril 2025, en présence des représentants de la Mairie de Mbour (le Secrétaire Municipal, le Maire-Adjoint et l'équipe technique), d'Urbasen et d'Experts-Solidaires et le délégué de quartier. La visite de contrôle a permis de confirmer la conformité des ouvrages : les puisards ont été correctement réalisés, l'écoulement de l'eau depuis les déversoirs vers les puits s'effectue de manière satisfaisante, et l'infiltration au niveau du système de filtration en fond de puits fonctionne efficacement. Tous les ménages rencontrés se sont dit très satisfaits de leur nouveau puisard.

La Mairie de Mbour a publié un communiqué à l'occasion de la visite à mi-parcours et de la réception des puisards, témoignant ainsi de sa mobilisation et de son engagement en faveur du projet.



*Massif filtrant du puit*



*Puit avec roche apparente, bétonnage entre la roche et la paroi du puits*



*Carrelage du déversoir*



*Réception des ouvrages par le Secrétaire Municipal et le Maire -Adjoint de Mbour*



*Puisards en construction*



*Déversoir*



Test d'écoulement de l'eau



Puisard-déversoir



### 5.3.6 Localisation des puisards

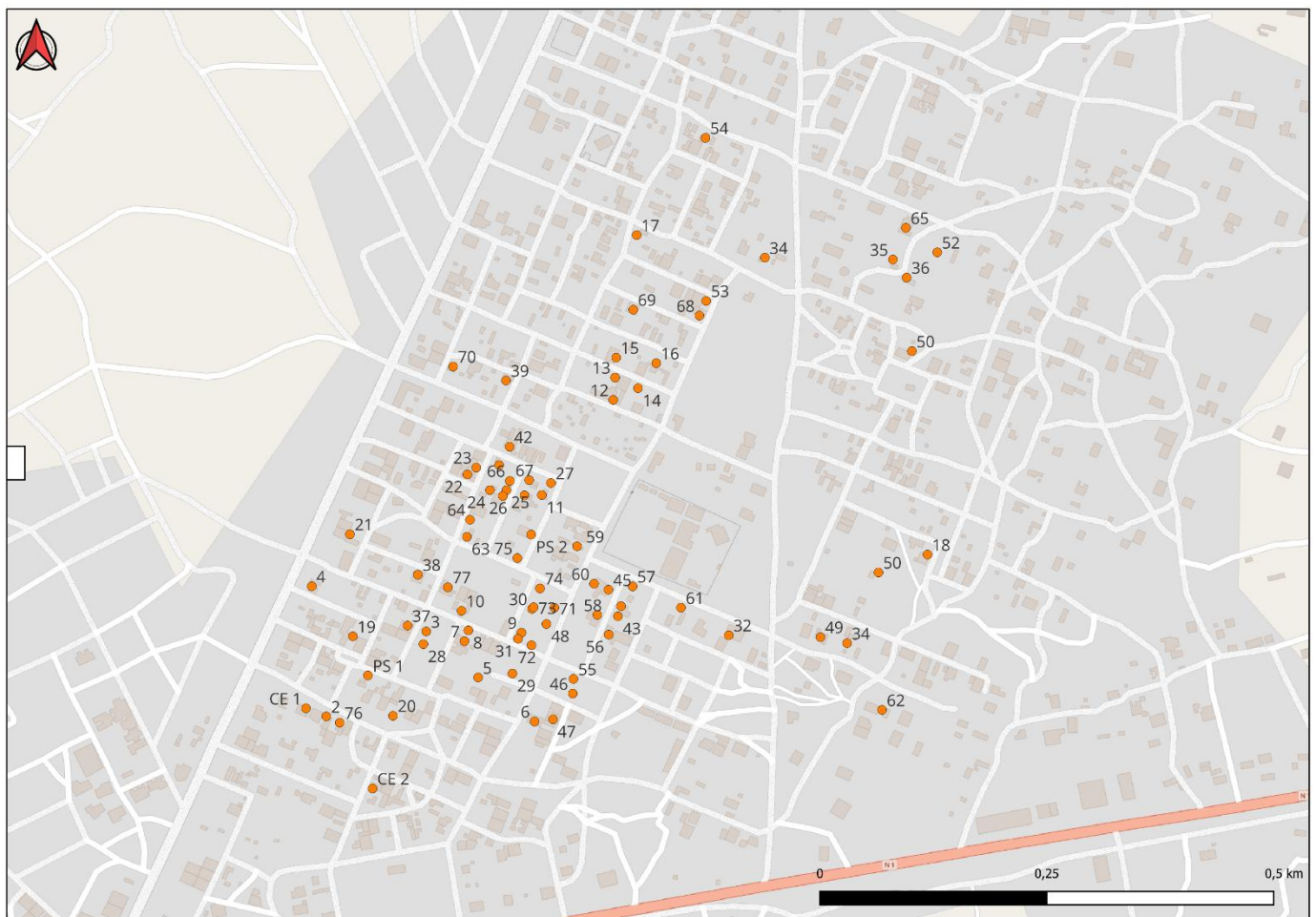


Figure 13 : Géolocalisation des puisards individuels réalisés dans le quartier de Falokh par le projet en avril

### 5.3.7 Enquête de satisfaction auprès des ménages

En janvier 2025, une enquête a été réalisée auprès de 19 des 20 ménages bénéficiaires de puisards individuels construits par l'ONG Urbasen, dans le but d'évaluer leur satisfaction concernant ces équipements. Les résultats révèlent un niveau de satisfaction globalement élevé, avec 84 % des ménages (n=16) se déclarant très satisfaits des ouvrages réalisés.

Quinze ménages (79%) utilisent leurs puisards, tandis que quatre ménages (21%) l'utilisent tout en émettant certaines réserves : deux ménages jettent encore leurs eaux les plus sales à l'extérieur pour éviter que le puisard ne se remplisse trop vite.

Les principaux bénéfices relevés concernent l'amélioration de la propreté du cadre de vie et la réduction des risques sanitaires, notamment pour les enfants.

L'enquête met toutefois en évidence une insuffisance de dispositifs de pré-filtration (tamis, moustiquaires) aux entrées des puisards.

Ces résultats soulignent l'importance de renforcer les actions de sensibilisation concernant la capacité de stockage et l'utilisation adéquate des ouvrages. Dans cette optique, des visites à domicile seront organisées à la fin des chantiers de construction des puisards, afin de garantir la pérennité et l'efficacité des équipements.

La consolidation du partenariat avec la Mairie, l'adhésion progressive des ménages bénéficiaires, la structuration d'une main-d'œuvre locale formée, ainsi que les mécanismes financiers mis en place constituent aujourd'hui les bases solides d'un dispositif reproductible. Ces résultats renforcent la pertinence du modèle et ouvrent la voie à une extension du programme à Falokh ou sur d'autres quartiers de Mbour.

## **5.4 RESULTAT 3 : LA POPULATION DU QUARTIER EST SENSIBILISEE SUR LES THÉMATIQUES D’EAU HYGIENE ET D’ASSAINISSEMENT ET RESULTAT 4 : LES GROUPEMENTS DE FEMMES DE LA FSH SONT DYNAMISES ET FORMES EN TERMES DE GESTION AINSI QU’AUX BONNES PRATIQUES D’HYGIENE ET D’ASSAINISSEMENT**

Durant cette année, les activités de sensibilisation et formation à Falokh ont porté sur la gestion du premier puisard semi-collectif, la mobilisation des ménages pour les ouvrages d’assainissement, la création d’un nouveau groupement FSH, ainsi que des formations aux pratiques d’hygiène et à la gestion administrative et financière. L’implication renforcée des relais communautaires a également permis de structurer la collecte des contributions.

### **5.4.1 Gestion du premier puisard semi-collectif construit**

La gestion du puisard semi-collectif construit dans le cadre du chantier-école a connu des débuts difficiles. Initialement, huit ménages avaient exprimé leur intérêt pour son utilisation, mais en l’absence de formalisation de leur engagement, seuls deux ménages en faisaient usage. Pour remédier à cela, Urbasen a fait signer aux huit ménages une convention précisant leur engagement à l’entretien du puisard, les montants des contributions financières, ainsi que les échéances de remboursement. Cette mesure n’a cependant pas permis un engagement effectif de nouveaux ménages. Ceux-ci estimaient ne pas générer suffisamment d’eaux usées pour rentabiliser leur contribution, car ils ne disposaient pas encore d’eau courante dans leurs habitations.

De plus, bien qu’un comité de gestion ait été mis en place par Urbasen pour superviser l’entretien et la gestion du puisard, ce dernier n’avait pas encore pris pleinement ses fonctions.

Face à cette situation, une action de sensibilisation a été menée en avril 2025 par Urbasen et le service d’hygiène du département de Mbour. Ces efforts ont permis des avancées : sept ménages se sont désormais engagés à utiliser le puisard et à verser leur contribution financière.

Une rencontre collective est prévue pour fixer les règles d’usage (entretien, clés, horaires) et relancer une dynamique de gestion partagée. Un nouveau comité, plus représentatif des usagers effectifs, sera mis en place. Ces évolutions ouvrent des perspectives d’amélioration pour une appropriation progressive de l’ouvrage par les bénéficiaires, qui constitue pour les équipes projet une condition sine qua non à la construction des deux autres ouvrages semi-collectifs prévus par le projet.

### **5.4.2 Création d’un nouveau groupement de la FSH à Falokh en vue de donner accès à ses membres au fond rotatif pour le financement d’un puisard**

Un nouveau groupement de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) a été créé dans le quartier de Falokh afin de permettre à ses membres d’accéder au fonds rotatif de la FSH et de financer leurs ouvrages d’assainissement en 20 tranches mensuelles. Cette initiative illustre la capacité d’adaptation des bénéficiaires et des parties prenantes du projet face aux difficultés rencontrées par les habitants pour mobiliser la totalité de la somme demandée en une seule fois, tout en élargissant l’accès aux puisards à un plus grand nombre de ménages.

### **5.4.3 Formation des membres de la Fédération Sénégalaise des habitants**

Dans une optique de renforcement des capacités des membres de la Fédération Sénégalaise des habitants en pratiques d’hygiène et d’assainissement et en gestion, deux sessions de formations ont été mises en œuvre :

- Août 2024 : le service d’hygiène du département de Mbour, à l’initiative d’Urbasen, a animé une formation de deux jours à Falokh à destination de 20 femmes membres de la FSH. Les contenus abordés ont porté sur :
  - Le rôle du service d’hygiène dans le quartier.
  - Les responsabilités individuelles et collectives en matière d’hygiène.
  - Les bonnes pratiques d’assainissement.
  - L’importance de l’eau potable et des ouvrages comme les puisards.



*Formation à 20 femmes de la FSH sur la GAF dans les locaux de l'école technique de Falokh*

Avril 2025 : une formation en gestion administrative et financière (GAF) a été organisée pour les cinq groupements FSH de Falokh, dont le tout nouveau. Il a inclus leurs présidentes, trésorières, secrétaires générales et un membre simple. Animée par la présidente de la FSH et la responsable du fonds rotatif d'Urbasen, cette session vise à autonomiser les groupements dans la gestion des contributions communautaires et des carnets de paiements.

#### **5.4.4 Désignation et mobilisation des relais communautaires**

Constatant la faible implication du premier relais communautaire désigné (Ndeye Aida, peu présente localement), une nouvelle stratégie a été adoptée en novembre 2024. Deux nouvelles relais, Mariama Camara et Cira Ndiaye, toutes deux membres actives de la FSH résidant à Falokh, ont été intégrées à la stratégie de sensibilisation du projet. Ces trois femmes, également présidentes de groupements de 35 femmes, ont été désignées, avec le délégué de quartier, pour conduire les actions de sensibilisation au sein de leurs cercles respectifs et de la communauté au sens large. Tous bénéficient d'un puisard dans le cadre de la première phase de travaux.



*Figure 14 : Relais désignés et la présidente de la FSH*

Leur mission inclut :

- Informer sur l'utilité, l'entretien et le coût des puisards.
- Sensibiliser aux tarifs de l'eau SEN'EAU et à la gestion des fuites.
- Collecter les manifestations d'intérêt, les coordonnées des ménages intéressés, et centraliser les contributions financières au nom de la FSH pour remise à Urbasen.
- Organiser des causeries communautaires sur les enjeux d'assainissement domestique.

#### **5.4.5 Mobilisation des bénéficiaires durant les chantiers de construction des puisards**

Pendant la mise en œuvre des travaux relatifs aux 18 premiers puisards, les relais communautaires dont le délégué de quartier ont :

- Appuyé les bénéficiaires pour informer les voisins et répondre aux questions sur les ouvrages.

- Invité les personnes intéressées à laisser leurs coordonnées et à se rapprocher du point focal du projet.
- Collecté des contributions financières directement sur site, notamment pour les bénéficiaires de la FSH.

En parallèle, une campagne téléphonique ciblée menée par l'assistante locale et les relais a permis de recontacter une trentaine de ménages ayant renoncé au projet pour raisons financières. Après clarification sur la réduction de la contribution à 25 % du coût, sept ménages se sont montrés de nouveau intéressés.

#### 5.4.6 Manifestations d'intérêts pour les puisards individuels

Les actions menées ont produit des résultats concrets :

- En janvier 2025, 35 nouvelles manifestations d'intérêt ont été recensées.
- L'équipe technique (Fatou Gueye et M. Seck) a procédé aux visites de terrain.
- 28 ménages ont été déclarés éligibles à la construction d'un puisard individuel, sur la base de critères : localisation (Mbour), vulnérabilité, branchement à l'eau (ou en cours), présence d'un espace de 3 m<sup>2</sup>.
- Sur les 28 ménages, 18 ont fait partie des lots du mois d'avril 2025. Lors de ce chantier, la point focal d'Urbasen a collecté une dizaine de manifestations d'intérêt supplémentaires, et réalisé les visites de site. Ceci a permis de sélectionner les 18 ménages des ouvrages qui seront construits lors du chantier du mois de mai.

#### 5.4.7 Communication sur les tarifs d'eau et gestion des consommations

- Les relais ont intégré dans leur sensibilisation des explications sur les trois tranches tarifaires SEN'EAU :
  - 0–20 m<sup>3</sup> : 202 FCFA/m<sup>3</sup>
  - 21–40 m<sup>3</sup> : 698,97 FCFA/m<sup>3</sup>
  - 40 m<sup>3</sup> : 878,35 FCFA/m<sup>3</sup>
- Les ménages ont été sensibilisés aux conséquences d'une surconsommation, et aux pertes liées aux fuites.

Une enquête terrain menée auprès des bénéficiaires par l'assistante locale a révélé que la majorité ignorait encore ces tarifs, soulignant la nécessité de renforcer cette communication dans les phases suivantes.

#### 5.4.8 Conclusion et perspectives

Les activités de sensibilisation ont permis d'augmenter l'appropriation communautaire des ouvrages d'assainissement. Malgré certains ajustements nécessaires en cours de route (renouvellement des relais, faible connaissance des tarifs de l'eau), les résultats sont visibles :

- Des relais actives, formées et impliquées, issues directement du tissu local et une implication active du délégué de quartier dans la sensibilisation et le recrutement de bénéficiaires.
- Une mobilisation croissante des ménages.
- Une meilleure structuration de la collecte des contributions via les groupements FSH.

## 6. DIFFICULTES RENCONTRES ET DES SOLUTIONS APPORTEES

Difficultés rencontrées	Solutions apportées
<p>Lenteur de mise en œuvre du projet dû à plusieurs facteurs : lenteurs administratives, acteurs occupés à plusieurs dossiers en même temps, découverte de conduites posées dans l'emplacement du projet, les événements politiques dont l'organisation des élections présidentielles, les fêtes religieuses, etc.</p>	<p>Prise de contacts réguliers avec les acteurs pour suivre les réalisations (visites dans les bureaux de la SEN'EAU, travail dans les locaux de la Mairie au moins un jour/semaine, appels, rencontres lors d'événements);</p> <p>Comptes-rendus des échanges verbaux pour garder une trace écrite des engagements ;</p> <p>Notes récapitulatives sur d'état d'avancement du projet</p>
<p>Défaut de mobilisation de la part de financement de la Mairie de Mbour</p>	<p>Relance quotidienne de la Mairie</p> <p>Interpellation du délégué de quartier et des bailleurs pour leur demander d'intercéder en notre faveur</p> <p>Réunion organisée avec Urbasen et la Mairie</p> <p>Décision d'Experts-Solidaires de décaisser la part de financement des bailleurs pour permettre le lancement des marchés</p> <p>Résolution : Décaissement de la Mairie de Mbour en mars 2024</p>
<p>Le service de l'urbanisme n'accepte pas de viser des dossiers remis avec des attestations de propriété</p>	<p>Réunion avec la Mairie où le service domanial propose de procéder aux vérifications et de délivrer des certificats de vérification</p>
<p>Absence de titres de propriété d'une partie des propriétaires des habitations de Falokh, même si la Mairie s'attèle à régulariser progressivement les habitations</p>	<p>Suivi de la procédure de régularisation foncière et concertation avec le chef de quartier, la commune et la SEN'EAU pour faciliter la procédure d'accès aux branchements sociaux dans le cadre du projet.</p>
<p>Difficulté à obtenir l'adhésion des habitants pour la solution d'assainissement proposée (les puisards), en raison de la contribution financière demandée. Bien que celle-ci ait été réduite de 50 % à 35 % du coût des ouvrages, elle demeure un frein.</p>	<p>Adaptation de la contrepartie financière des ménages à 25% du cout des ouvrages, ce qui représente une somme de 83525 CFA.</p>
<p>Le comité de gestion du puisard semi-collectif n'assume pas pleinement son rôle, ce qui impacte l'entretien et le suivi de l'ouvrage.</p>	<p>Réunion avec les membres du comité pour identifier les causes de ce manque d'engagement, suivie d'une intervention du service d'hygiène du département de Mbour afin de sensibiliser et responsabiliser les ménages quant à l'importance de leur rôle dans la gestion de l'ouvrage</p>

## 7. PERSPECTIVES D'ADAPTATION

L'adaptation majeure face aux aléas rencontrés concernant la poursuite de la mise en œuvre du projet a consisté à solliciter une extension de la durée d'exécution, sans coût additionnel. En effet, la contribution financière de la Mairie n'ayant été décaissée qu'au cours du mois initialement prévu pour la clôture du projet, elle n'a pu être mobilisée qu'à ce moment-là pour relancer les travaux de construction des puisards ainsi que les activités de sensibilisation associées. Cette situation a nécessité une réorganisation du calendrier, fixant la fin des activités à décembre 2025-janvier 2026.

Par ailleurs, la première phase du projet étant finalisée, toutes les parties prenantes souhaitent l'étendre à la zone du quartier de Falokh qui n'a pas encore été couverte, voire à d'autres quartiers de Mbour. Des réflexions sont en cours afin d'élaborer une nouvelle proposition de projet visant à répliquer le projet actuel à une autre zone du quartier de Falokh et/ou à d'autres quartiers de Mbour.

Les perspectives d'adaptation envisagées pour ce futur projet sont les suivantes :

- Réduire la contribution financière des bénéficiaires des puisards individuels ;
- Diminuer le coût de réalisation des puisards en adaptant leur dimensionnement et/ou les matériaux utilisés, notamment en testant la capacité d'absorption des dispositifs déjà installés ;
- Étudier la possibilité d'élargir les fonctionnalités des puisards en les raccordant au système d'évacuation des eaux de douche ;
- Intégrer un objectif de dynamisation du marché des puisards, en mobilisant un GIE spécialisé dans l'assainissement déjà existant et en favorisant l'adhésion des artisans formés à la construction des puisards ;
- Veiller à une mise en œuvre rapide de l'extension du réseau AEP afin de stimuler la demande en puisards, dont l'usage est fortement lié à l'accès à l'eau courante au sein des foyers ;
- Renforcer la collaboration avec le Bureau de Développement Local de la Mairie de Mbour ;
- Consolider les actions de sensibilisation en assurant une présence continue d'agents dédiés, y compris en dehors des phases d'activités, et en diversifiant les canaux de communication à destination des habitants ;
- Améliorer le suivi des demandes de branchements particuliers, en garantissant la traçabilité des dossiers par la SEN'EAU pour permettre un meilleur suivi par les intervenants du projet.

## 8. PLANNING RETROSPECTIF DU PROJET

Le chronogramme suivant résumé la chronologie des principales activités du projet :

Activités / mois	2024												2025											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Résultat 1 : 1000 personnes sont desservies sur un linéaire de conduite de 4 750 mètres, avec 100 branchements privés d'eau</b>																								
Négociation d'un contrat avec la SEN'EAU	x	x	x																					
Signature du contrat avec la SEN'EAU			x	x	x																			
Démarrer et suivre les travaux d'extension du réseau d'AEP (phase 1)						x	x	x	x															
Démarrer et suivre les travaux d'extension du réseau d'AEP (phase 2)									x	x	x													
Suivre le règlement des problèmes fonciers, d'accès au titre de propriété des ménages du quartier de Falokh	x	x	x	x	x	x	x	x	x															
Définir les conditions administratives pour la demande de branchement tenant compte de la situation administrative des habitations	x	x	x	x	x	x	x	x	x															
Identifier, sélectionner et valider les ménages bénéficiaires des 100 branchements privés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x													
Constituer et transmettre la demande de financement des branchements à la SONES				x	x	x	x	x	x	x														
Suivre les raccordements à l'eau des ménages								x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Résultat 2 : L'assainissement est amélioré grâce à la construction de 75 puisards individuels, et la mise en place de 3 puisards semi collectifs</b>																								
Organiser et réaliser le chantier école démonstratif sur 2 puisards individuels et 1 puisard semi collectif comme ouvrages pilotes	x																							
Conduire des activités de marketing social sur l'importance de l'assainissement en vue d'inciter les ménages à disposer d'ouvrages d'assainissement	x	x	x	x	x	x	x	x	x															
Identifier, sélectionner et valider les ménages demandeurs des ouvrages d'assainissement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x												
Préparer et lancer la DRP (3 1er lots de 6 ouvrages), sélectionner et contractualiser avec les artisans les mieux disant pour la réalisation des ouvrages	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x												
Elaborer, avec les ménages demandeurs et les artisans, un plan d'action de réalisation des ouvrages (73 puisards individuels et 2 puisards semi-collectifs)			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x												
Suivre les travaux d'assainissement			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Résultat 3 et 4 : IEC auprès des populations, et accompagnement des groupements de femmes</b>																								
Améliorer les compétences en termes de gestion et connaissances relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, de 60 membres de la FSH							x	x	x	x												x		
Réaliser des communications de masse (causeries, balade urbaines, etc.)	x																					x		
Récolter des fiches d'expression des besoins des bénéficiaires et analyser des demandes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x												
Sélectionner les bénéficiaires	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x												
Suivre la participation financière des ménages, via la FSH à travers son fonds rotatif ou via transfert sur un compte	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x												
Organiser et suivre les comités de gestion des ouvrages semi collectifs		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

## ANNEXES : PHOTO-REPORTAGE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DES PUISARDS INDIVIDUELS ET PHOTOS DES PUISARDS REALISES

Annexe 1 : photos du chantier de trois lots de 6 puisards réalisé à Falokh par trois artisans sélectionnés et supervisés par UrbaSEN, du 8 au 20 décembre 2024

	
<p>Site du puisard, briques préparées pour le puit, fouille réalisée (Bassirou Badji)</p>	<p>Pose des premières rangées de briques du puit (Bassirou Badji)</p>

	
<p>Livraison des matériaux par la quincaillerie, coordonnée par Urbasen</p>	<p>Dépôt des matériaux devant l'habitation d'une relai communautaire, Mariame Camara</p>



Fouille de 2 m de profondeur et 2 mètres de large



Deux superviseurs d'Urbasen à côté du puit en construction



Roche rencontrée lors d'une fouille



Puit en cours de construction



Site chez Bintou Thiam



Confection du mortier pour le puit



Fouille chez Khadi Kandji avec tuyau d'évaluation



Maconnerie d'un puit individuel à côté de la roche (Yacine Sarr)



Ferrailage de la couronne d'un puit par le quincailler



Ferrailage des semelles par le quincailler



Chainage d'un puit



Construction du couvercle du puit



Protections installées sur les puits



Coulage du chaînage du puit et raccord tuyau pv entre le puit et le déversoir



Construction du déversoir



Carrelage du déversoir



Avant le carrelage du déversoir



Déversoir construit en dessous du robinet d'eau	Etape de construction du puit raccordé au site du déversoir
-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

	
<p>Puit en construction, à côté d'une fosse perdue pour eaux usées remplie de cocquillages.</p>	<p>Adaptation de la construction à l'existence préalable d'un déversoir vers une fosse perdue et d'un tuyau d'évacuation</p>


<p>Explication sur l'utilisation de la moustiquaire pour éviter l'évacuation de déchets solides dans le siphon</p>



Coulage du massif filtrant du puitsard



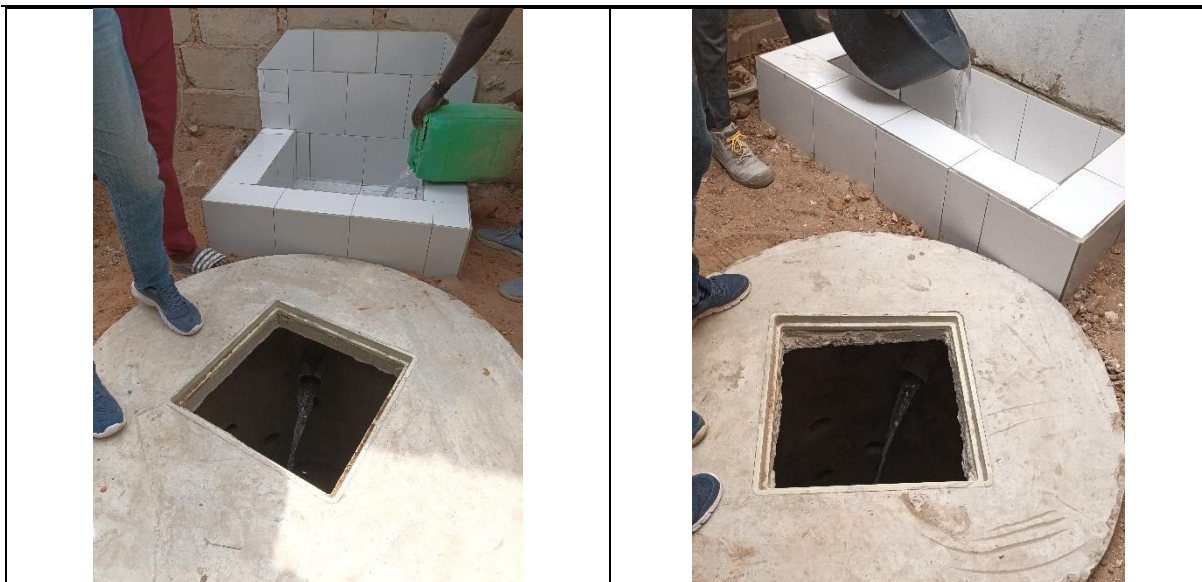
Pose du couvercle sur le puit



Écoulement de l'eau dans le puit



Test d'écoulement de l'eau dans le déversoir vers le puit







Vérification de l'écoulement de l'eau des déversoirs vers les puits



**ANNEXE 2 : Photographies et dimensions des 18 systèmes de puisards-déversoirs installés dans le quartier de Falokh du 9 au 20 décembre 2024**



Les puisards ont tous une dimension circulaire d'un mètre de diamètre et une profondeur de 2 mètres.



<b>PI 1: ADAMA NDIAYE</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 90 cm x l 80 cm x P 39 cm	
<b>PI 2 : MAME SOKHNA CISS</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 88 cm x l 74cm x P 40 cm	
<b>PI 3 : BASSIROU BADJI</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 67 cm x l 56 cm x P 30 cm	

PI 4: BINTOU THIAM	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 88 cm x l 73 cm x P 38 cm	

PI 5: LALA DIOUF	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 82 cm x l 42 cm x P 30 cm	

PI 6: KHADI KANDJI	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 100 cm x l 42 cm x P 30 cm	

<b>PI 7: AIDA SENGHOR</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
<p>Dimensions intérieures du déversoir: L 130 cm x l 66 cm x P 30 cm</p>	

<b>PI 8: MAME BINTA SENE</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
<p>Dimensions intérieures du déversoir: L 85 cm x l 78 cm x P 40 cm</p>	

<b>PI 9: MARAME CAMARA</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	



Dimensions intérieures du déversoir: L 86 cm x l 56 cm x P 30 cm

**PI 10: YACINE SARR**

Vue d'ensemble puisard-déversoir

Déversoir



Dimensions intérieures du déversoir: L 80 cm x l 70 cm x P 37 cm

**PI 11: AWA KEITA**



Vue d'ensemble puisard-déversoir



Déversoir



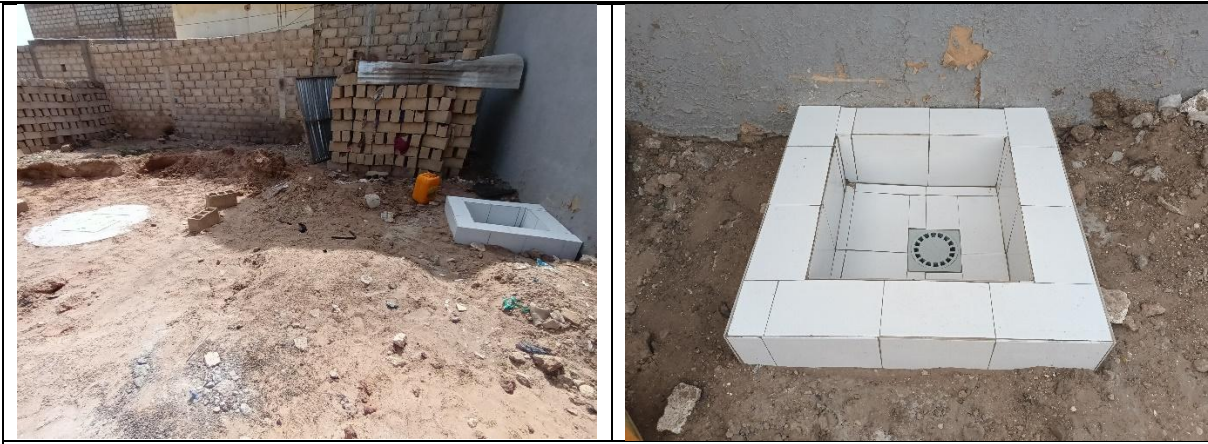
Dimensions intérieures du déversoir: L 82 cm x l 67 cm x P 30 cm

**PI 12: GORA SOW**

Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
<p>Dimensions intérieures du déversoir: L 70 cm x l 60 cm x P 30 cm</p>	

<b>PI 13: BABACAR GUEYE</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
<p>Dimensions intérieures du déversoir: L 70 cm x l 70 cm x P 30 cm</p>	

<b>PI 14: CIRA NDIAYE</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir



Dimensions intérieures du déversoir: L 70 cm x l 70 cm x P 30 cm

**PI 15: SERIGNE MBACKE SARR**

Vue d'ensemble puisard-déversoir

Déversoir



Dimensions intérieures du déversoir: L 70 cm x l 70 cm x P 18 cm

**PI 16: IBRAHIMA NDIAYE**

Vue d'ensemble puisard-déversoir

Déversoir



Dimensions intérieures du déversoir: L 70 cm x l 70 cm x P 30 cm

<b>PI 17: FATOU NDIAYE DIOP</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 70 cm x l 70 cm x P 30 cm	
<b>PI 18: NOGAYE GAYE</b>	
Vue d'ensemble puisard-déversoir	Déversoir
	
Dimensions intérieures du déversoir: L 81 cm x l 62 cm x P 40 cm	